

**EDITO**



**Agnès BRICARD**  
 Présidente du Conseil Supérieur  
 de l'Ordre des Experts-Comptables

**L'Expert-Comptable  
 est au cœur des TPE !**

Pendant 3 jours, la famille des Experts-Comptables se réunit comme chaque année à l'occasion de son congrès. Cette année revêt cependant un caractère 'singulier' : nous sommes plus de 4.200 conseillers et confrères réunis à Marseille, ce qui dépasse de loin tous les chiffres en termes de visitorat pour un congrès de notre profession dans une grande métropole régionale. L'attrait de Marseille, et la communication faite pour vous inviter ne sont pas étrangers à cette magnifique participation. Mais je pense qu'avant tout, le thème de notre congrès, la TPE en est une raison essentielle !

L'actualité nous montre combien chaque jour porte en lui les soubresauts de la crise des marchés. Crise qui impacte nécessairement le développement des entreprises, notamment des TPE et PME.

Aujourd'hui notre rôle est plus que jamais de valoriser les fondamentaux de ces entreprises, de valoriser l'économie réelle, afin que nos entreprises, nos clients puissent continuer à se développer, à se financer.

Pour atteindre cet objectif, nous devons être d'abord les 'veilleurs' de la santé et de la dynamique de 2 millions d'entreprises en France. Nous captons l'information de nos clients, nous devons 'veiller'. Dès lors, nous pourrions 'alerter' telle entreprise parce qu'elle entre dans les critères de financement à l'export et qu'elle ne le sait pas, 'alerter' telle autre, parce qu'elle peut bénéficier du dispositif crédit impôt recherche et qu'elle ne le fait pas, telle autre enfin, parce que nous détectons les premiers signes de fragilité et que dès lors, nous devons proposer les solutions les plus adaptées... Autant de raisons de mettre en place de véritables outils 'alertes professionnelles', au service de la pérennité des entreprises. Aujourd'hui, c'est chose faite !

Notre second rôle est lié au financement. Nous devons faciliter, en fluidifier l'accès. Plus d'une TPE sur deux est à la recherche de crédit bancaire (cf. enquête insee 2011 auprès d'entreprises de moins de 10 salariés), il est donc essentiel pour les experts-comptables de faire tout ce qu'il convient afin que les banques continuent de soutenir nos entreprises dans le contexte que nous savons ! Là encore, des propositions concrètes ont été faites, et nos premières actions avec deux grands réseaux bancaires se mettent concrètement en place.

Enfin, notre profession doit participer à la simplification administrative. Alléger les coûts et les contraintes inutiles, néfastes au développement des entreprises, notamment des plus petites d'entre elles. A ce titre, un 'livre blanc', contenant 10 propositions de la profession, propositions que je qualifierai d'ambitieuses, sera rendu public à l'occasion de notre congrès.

Vous le savez, le lien de fidélité entre l'expert-comptable et son client est un socle fort de notre profession. Notre éthique, notre déontologie sont des leviers dans un monde sans cesse en mouvement. Aussi, être ancrés au cœur des TPE, au cœur de l'économie réelle, telle est notre place et notre meilleur atout pour apporter des solutions aux crises que nous traversons.

Je souhaite à toutes et à tous un très bon congrès.

# 66<sup>e</sup> Congrès Experts-Comptables et TPE : pour une dynamique de croissance



**LES ÉLÉMENTS  
 FORTS DU  
 CONGRÈS**

Un congrès 100 % opérationnel pour développer vos missions.

Des plénières au cœur du métier : simplification, financement, profession comptable 2020 aux menus de 3 tables-rondes. Du 'full service' à l'EIRL, de l'entrepreneur individuel à la TPE, de l'association aux professions libérales, de l'interprofessionnalité au blanchiment, tous les sujets sont traités au sein de 3 conférences, 16 ateliers de la profession et 11 ateliers partenaires. Avec SIGNEXPERT, la signature électronique de l'expert-comptable, donnez de la valeur à votre marque.

**A NE PAS  
 MANQUER :**

Les clés de la profession : toute la documentation du congrès, mais également une clé dédiée aux missions de conseil, tous les outils développés à l'occasion du congrès, tous les services du CSOEC, tout sur le référentiel normatif. Avec les clés de la profession, vous disposez de tous les outils pour développer vos missions.

**Ça se passe aussi  
 au 66<sup>e</sup> congrès**

Tel le festival 'off d'Avignon, il se passe toujours quelque chose au congrès ! Les 30 ans de la FIDEF, les 10 ans pour Jedecare, la convention annuelle de l'association expert-comptable et mandats publics, et la rencontre de l'Association des Femmes diplômées d'Expertise-Comptable Administrateurs.

**FOCUS**

**Un enjeu de gouvernance : la parité facteur de performance**

A l'occasion d'un déjeuner-rencontre, l'association des femmes diplômées d'expertise-comptable Administrateurs se réunit pour notamment se faire connaître auprès des ETI de la région PACAC. L'occasion également de faire le point sur l'association lancée il y a 1 an maintenant et qui compte désormais plus de 1.200 membres.



Interview croisée des rapporteurs généraux du congrès national,  
Serge Bottoli et Jean-Bernard Cappelier

## Un 66<sup>e</sup> congrès axé sur les outils de demain



Jean-Bernard CAPPELIER

**Vous avez choisi la TPE comme thème central de votre congrès national, pourquoi ce choix ?**

**Serge Bottoli :** « C'est tout naturellement que nous avons fait ce choix puisque les TPE représentent 95% des entreprises françaises et que par conséquent elles sont nos principales

clientes ».

**Jean-Bernard Cappelier :**

« Les TPE sont réellement au cœur du métier de l'expert-comptable. Nous jouons un véritable rôle d'assistance auprès du chef d'entreprise, nous avons des missions particulières que nous menons en partenariat avec lui et nous sommes aussi présents pour trouver des solutions concrètes ».

**S'agissant des simplifications mises en place, quel rôle joue l'expert-comptable dans ce domaine ?**

**S.B. :** « Dans la complexité administrative et financière qui entoure le monde de l'entreprise, l'expert-comptable doit être un simplificateur. C'est-à-dire qu'il a un rôle à jouer auprès du gouvernement et des différents acteurs qui influent sur la vie de l'entreprise pour solliciter des propositions nouvelles ».

**J.-B.C. :** « Dans notre profession nous devons donc pren-

dre en compte ces nouvelles mesures. Il y a de nouvelles modalités, comme la signature par internet, il y a tout un travail de suivi des dossiers, de la mise en rapport des différents acteurs... Pour cela nous devons être réactifs et simplifier la tâche pour les entreprises ».

**En matière de financement, votre profession a mis en place de nombreuses actions, mais ne craignez-vous pas un resserrement du crédit ?**

**J.-B.C. :** « Oui, nous avons mis de nombreuses actions en place. Même si nous traversons des moments qui sont complexes sur le plan économique, nous avons du mal à croire que les banques puissent se couper de leur quotidien, notamment des TPE qui sont beaucoup moins touchées par la crise ».

**S.B. :** « Le financement est un sujet crucial et la crise financière peut avoir une ré-

percussion sur les crédits.

C'est justement pour cela que nous insistons sur ce volet du financement des TPE avec cet accord pour les crédits de -25000€. La rapidité de la réponse des banques et la motivation du refus permettront de mieux accompagner le client dans ses prévisions ».

**Quels sont les grands événements qui marqueront ce congrès national ?**

**J.-B.C. :** « Il y aura bien sûr la venue de Valérie Pécresse (ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'Etat) et de Frédéric Lefebvre (secrétaire d'Etat, chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation) lors de la plénière du jeudi. Puis une mise au point importante sur les nouveaux outils dont disposeront nos confrères. »

**S.B. :** « Il faudra donc pren-

dre en compte la signature électronique qui est un nouvel axe vers lequel se dirige la profession et qui sera un outil indispensable pour nos nouvelles missions. Mais aussi le « full service » qui participe de cette transformation de nos actions et implique désormais une véritable assistance administrative. Deux axes fondamentaux ».

**Au lendemain de ce congrès, qu'attendez-vous comme résultats ?**

**S.B. :** « Il faudra que tout ça se mette en place petit à petit. L'avenir passe par ces nouvelles missions, il y a toute une réflexion autour de cela que nous instaurons. Notre profession doit servir de levier pour aider les entreprises à avancer ».

**J.-B.C. :** « A court terme cela va changer l'organisation des cabinets. Nous avons pour objectif, via notre intervention, de garantir une certaine



Serge BOTTOLI

stabilité au sein des entreprises. Nous voulons transmettre une image de marque, d'une profession qui est présente sur le terrain, qui sécurise les assiettes fiscales et sociales. Cette dynamique est aussi au cœur d'une volonté de moderniser la profession et de la rendre attractive pour la jeunesse. »

## Plénières : les temps forts

**Jeudi : 10 h - 12 h**

A n'en pas douter, une présentation originale de l'équipe du CRO Marseille PACAC. Mélangeant, tradition et modernité, la plénière débutera dans la chaleur méditerranéenne et une adaptation cinématographique exceptionnelle !

L'équipe de rapporteurs ne manquera pas également de présenter ses travaux de façon originale.

Deux rapporteurs généraux, cinq rapporteurs délégués qui ont construit ensemble pendant 1 an le programme 'intellectuel' de ce congrès.

A ne rater sous aucun prétexte.

Enfin, cette plénière sera l'occasion d'échanges et de réflexions sur le devenir du métier d'expert-comptable à l'horizon 2020 autour de Joseph Zorogniotti.

Elle sera conjointement animée par Jacques Legros, TF1, et Magali Lunel - LCI

**Jeudi : 15 h - 17 h 30**

Valérie Pécresse, Ministre du budget, et Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé notamment des Petites et Moyennes Entreprises, des Services et des Professions Libérales, seront présents à l'occasion de cette plénière.

Agnès Bricard s'adressera au Ministre du Budget et évoquera à la fois les actions et problématiques de la profession, mais également son engagement en faveur du financement des entreprises.

Frédéric Lefebvre conclura la table-ronde sur le thème des simplifications.

Celui qui souhaite 'faciliter' la vie des chefs d'entreprise recevra les propositions en la matière de la profession : 10 propositions concrètes !

La plénière sera animée par Jacques Legros, TF1

**Samedi : 10 h 30-12 h 45**

Plénière dédiée au financement et au développement des entreprises, de nombreuses personnalités représentant l'ensemble des acteurs de la vie économique livreront leurs réflexions mais également leurs propositions et actions pour soutenir les TPE & PME.

René Ricol, interviendra sur les investissements d'avenir et le rôle que doivent jouer les experts-comptables pour les entreprises de croissance.

La plénière sera animée par Arnaud Legal, Les Echos

## Ça se passe aussi au 66<sup>e</sup> congrès

### FOCUS

#### La Fidef Fête Ses 30 Ans

La FIDEF (Fédération Internationale des Experts-Comptables et Commissaires aux comptes Francophones) est une institution d'échange et de coopération au sein de la communauté linguistique Francophone. Elle regroupe 45 organisa-

tions professionnelles d'experts-comptables et d'auditeurs au sein de 34 pays en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique du Nord et Centrale, en Asie du Sud-Est et même en Bulgarie.

Ses objectifs principaux sont de garantir la reconnaissance et l'autorité des professions comptables Francophones dans l'environnement international et d'assurer aux professionnels un niveau de compétence technique en conformité avec les standards internationaux les plus rigoureux.

## Interview

Mme Marie-Ange Andrieux-Deloitte, co-Présidente de l'Association des Femmes diplômées d'Expertise Comptable Administrateurs avec Agnès Bricard, actuelle Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, revient sur cette année charnière et sur les projets portés par l'association.

**Comment cette association a-t-elle pris vie ?**

« L'association est née en Octobre 2010 à la conjonction de deux événements essentiels, la loi du 23 juillet 2010 autorisant les experts-comptables à être administrateurs et la loi Copé-Zimmermann fixant des quotas de femmes dans les Conseils. Lancée il y a tout juste un an, l'Association atteint aujourd'hui 1,200 adhérentes soit 30% des consœurs que compte la profession libérale d'expert-comptable, ce qui témoigne d'une belle dynamique ! Bénéficiant de l'organisation en réseau de la profession, soulignons l'importance du maillage territorial dans lequel s'inscrit l'association, qui couvre toutes les régions, avec un taux de présence assez équilibrée par rapport à la représentation des femmes Expert-Comptables. »

**Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés ?**

« Tout d'abord, accompagner la croissance et la performance des entreprises, en mettant au service de leurs Conseils, des compétences indispensables en matière de maîtrise de l'information comptable et financière, d'analyse des enjeux stratégiques et de la valeur d'utilité des opérations de croissance interne (les grands projets) ou

externe (fusions & acquisitions), de suivi des risques et des procédures de contrôle. C'est aussi la volonté d'enrichir la culture des Conseils par la diversité de genre, de posture et de profil pour contribuer à une vision diversifiée des territoires décisionnels et de l'équilibre toujours subtil à trouver entre performance et risque. De plus, dans notre contexte de forte compétitivité, avec la période difficile que nous traversons, nous avons aussi l'ambition d'apporter une vigilance particulière entre compétitivité compétitive et qualitative, entre court terme et long terme. Enfin, le dernier 'c', après compétence, culture et compétitivité, par la force de l'exemplarité au sein du Conseil, nous souhaiterions renforcer une dynamique de capital féminin à tous les niveaux de responsabilité. De nombreuses études démontrent qu'une répartition mieux équilibrée hommes/femmes dans l'entreprise favoriserait ses performances économiques, organisationnelles et financières. »

**L'association se réunit pour un déjeuner le 13 Octobre au Congrès national de Marseille, quels thèmes seront abordés ?**

« En un an, nous avons atteint une vraie taille critique avec l'adhésion de 1,200 consœurs. C'est déjà une grande victoire. Nous aurons l'honneur de recevoir Mme Zimmermann qui reviendra sur la loi et ses perspectives. Agnès Bricard, abordera l'actualité de l'association et annoncera un projet qui nous tient à cœur, le lancement de l'observatoire sur la parité des femmes dans les Conseils, en partenariat avec la chaire en gouvernance de l'ESC Dijon-

Bourgogne. Pour ma part, sur la base d'un benchmark international de la diversité de genre, quelques bonnes pratiques seront mises en lumière car il est toujours enrichissant de s'inspirer de ce qui réussit dans d'autres pays. Ce déjeuner sera aussi l'occasion de recueillir le point de vue de dirigeants d'entreprises de la région concernés par la loi ainsi que les témoignages de femmes experts-comptables détenant des mandats d'administrateurs. »

**Le fait de se réunir pour célébrer cette première année dans une région dirigée par une femme (Mme Company) apporte-t-il quelque chose de spécial ?**

« Nous sommes très heureuses d'être reçues dans la région de Mme Company qui est une femme remarquable. D'autant que ce sera dans le cadre de notre Congrès national, pour la première fois présidée par une femme, Agnès Bricard. C'est une conjonction heureuse. »

**Cette nouvelle année s'annonce chargée, quels sont les points clés qui structureront les mois à venir ?**

« D'abord, l'observatoire dont les résultats sont prévus pour le premier semestre 2012. Nous souhaitons développer notre interactivité avec nos adhérentes et les entreprises avec par exemple le développement de notre blog vers une plateforme collaborative pour une meilleure réponse à leurs besoins avec les compétences de nos adhérentes. Nous nous attacherons à renforcer notre stratégie de partenariats et de réseaux, pour accentuer la visibilité et la participation de notre Association aux débats essentiels à ses activités. »



# Les Experts-Comptables au service des TPE

**L'Ordre national des Experts-Comptables est fortement engagé aux côtés des Très Petites Entreprises (TPE), pourquoi développer une telle dynamique?**

En France, actuellement la profession d'expert-comptable compte environ 19 000 collaborateurs. En moyenne, chaque cabinet d'expertise-comptable comptabilise dans ses clients une centaine de Très Petites Entreprises (TPE), ce qui correspond à 90% de nos clients. C'est véritablement ici que se situe le cœur de métier de l'expert-comptable. Il est au plus près de ces 2 millions d'entités et il est le mieux placé pour prendre le pouls de la vie économique. C'est en cela

que nous connaissons bien leurs besoins et cherchons à y répondre efficacement avec des mesures concrètes.

**L'actualité économique n'est pas favorable mais malgré cela vous continuez à mener des actions concrètes notamment auprès des banques en faveur des petits financements, quelles ont été les avancées dans ce domaine?**

Il y avait un problème sur les petits financements de moins de 25 000€, qui correspondent souvent à un coup de pouce pour un petit investissement dans du matériel par exemple. C'est un financement qui a toute son importance pour l'entreprise,

mais moins pour les banques. L'objectif des accords signés successivement depuis le 20 juin dernier avec les partenaires financiers, comme la Banque Populaire et LCL, est de faciliter le montage de dossier de financement par le biais d'une plateforme en ligne. Nous insistons aussi sur d'autres points comme la réponse en quinze jours, et la motivation du refus des banques pour que les experts-comptables puissent prendre de nouvelles mesures rapidement. Ce sont de nouveaux enjeux, nous serons là pour apporter une certaine assurance.

**Ces nouvelles mesures changent donc le cadre**

**d'action de l'expert-comptable, quels seront les objectifs du congrès national à ce sujet?**

Bien évidemment tout cela étant récent, il faut organiser en conséquence la mise en place de ces actions. Ce sera l'un des plus gros congrès organisés puisque nous touchons des questions essentielles, ce qui permettra de rassembler tous les acteurs autour du thème central des TPE. Les séances plénières permettront de mettre en place les principaux schémas d'actions que ce soit sur le thème du financement, de l'administratif... et de présenter les outils en conséquence. Mais ce congrès nous engage aussi à reconsidérer, ce que nous

faisons déjà depuis quelques années maintenant, la profession de l'expert-comptable. Considérée comme l'élément clé en matière de conseils sur le plan fiscal et social, elle est désormais au cœur des questions de financements avec les réseaux bancaires.

C'est une première! Il devient un véritable accompagnateur et facilitateur d'actions, ce sont de nouvelles facettes de notre engagement.

**Les experts-comptables travaillent ils sur les simplifications de la vie des entreprises?**

En tant que capteur d'information auprès des entreprises, les

experts-comptables sont fréquemment sollicités par les pouvoirs publics pour apporter leur contribution à l'amélioration de la réglementation applicable à nos TPE. A l'occasion du 66<sup>ème</sup> congrès, Agnès Bricard, présidente du CSOEC remettra à Valérie Pécresse et Frédéric Lefebvre un livre blanc contenant les réflexions de la profession à travers 10 propositions pour un nouvel environnement juridique facilitant création et développement des TPE.

## Dématérialisation : Les experts-comptables donnent le la !

Le 66<sup>ème</sup> congrès de l'Ordre des Experts-Comptables met un focus sur leur sceau électronique, Signexpert, le dernier né des processus de dématérialisation au service de la confiance.

Exerçant un métier bien connu des entreprises, les experts-comptables sont 19.000 en France et ils vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre. C'est un réseau de proximité. Ils possèdent la culture de l'Entreprise, ils sont les interlocuteurs privilégiés des artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, petites et moyennes entreprises. Ils font aujourd'hui des choix innovants au service de l'économie.

« La signature par le Conseil Supérieur d'un accord dès le mois de juin avec les banques Populaires, puis début septembre avec LCL en matière de financement des petits crédits (-25 000€) montre notre capacité à innover et notre maîtrise du marché des TPE. Innovation, maîtrise et anticipation de notre profession sont avérées quand on sait que Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, a réuni le 20 septembre dernier, tous les réseaux bancaires sur cette question » explique à ce sujet Agnès Bricard, la présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Concrètement, au-delà de leurs missions de comptables, les experts-comptables sont des experts (des processus économiques au sein de l'entreprise, notamment) et à ce titre, ils exercent un rôle de conseil auprès des sociétés, des artisans, des commerçants, des entrepreneurs. Ils disposent aussi d'un mandat implicite pour leurs clients. Ils peuvent, par exemple, depuis les accords signés avec les banques populaires et LCL, donner le coup de pouce nécessaire à votre dossier de demande de crédit pour que d'un clic il parvienne à un établissement

bancaire et que deux clics plus loin ou presque, il vous revienne avec l'acceptation du banquier. Cette implication au service de l'envie d'entreprendre, dans un monde économique complexe, rapide, ultra-compétitif, ils la mettent en œuvre grâce à des choix technologiques résolument modernes : il y a dix ans, ils mettaient sur le net la plateforme jedecare.com, portail qui a permis de dématériali-

ser économique à des moments clés de l'évolution des entreprises ou qu'ils opèrent dans la quotidienneté de vos échanges avec l'administration, ils opèrent toujours grâce à un niveau de confiance optimal. Une confiance que leur confèrent à la fois une déontologie très ancrée et une pratique qui fait autorité dans le monde économique. Une confiance dont la clé de voûte opérationnelle sera désormais

Signexpert.

Par cet engagement résolu pour une technologie maîtrisée, les experts-comptables agissent en quelque sorte comme des prescripteurs, mettant en œuvre une forme de « pédagogie de la dématérialisation ». Ils n'indiquent pas la voie en disant, mais en faisant. Un « agir » au service de la réflexion de chacun sur les atouts mais aussi les risques d'Internet. Un « agir » au service de la compétitivité et de la confiance, dans un processus affirmé de modernisation. « Modernité, confiance, compétitivité : trois valeurs au service de la croissance, scellées dans une identité numérique » résume Agnès Bricard, la présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables.

**Signexpert**  
LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DE L'EXPERT-COMPTABLE



**www.signexpert.fr**  
La profession affirme son identité !

ser et d'accélérer vos démarches en direction de l'Administration. Aujourd'hui, ils promeuvent leur signature électronique, véritable sceau de l'identité numérique : Signexpert. Les experts-comptables seront bientôt encore plus proches de vous. La loi de finances rectificative 2010 les a définis comme des « tiers de confiance ». Cela signifie que dans le cadre par exemple des services à la personne, ils vont pouvoir déployer leur savoir-faire en direction des particuliers. « Nous sommes des tiers de confiance ? Signexpert nous permet d'archiver légitimement tous les justificatifs fiscaux de nos clients. Selon leur mandat, nous réalisons un double numérique certifié conforme à l'original papier. Signexpert permet d'attester ce document pour les tiers » explique à ce propos Jean Saphores, président de la commission informatique au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables. Qu'ils opèrent comme un le-

## Les outils du congrès

A l'occasion du 66<sup>ème</sup> Congrès à Marseille, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables remettra à l'ensemble des congressistes un certain nombre d'outils

**1/ Le coffret « Les clés de la profession » : la profession à l'heure du numérique :**

Vous retrouverez grâce à 4 clés USB l'ensemble des réalisations et des propositions du 66<sup>ème</sup> Congrès :

1. l'intégralité de la documentation du 66<sup>ème</sup> Congrès : **clé « Documentation »**
2. le nouveau référentiel normatif de la profession comptable : **clé « Référentiel normatif »**
3. des outils de communication et de réalisation des missions de conseil : **clé « Missions Conseil »**
4. les services de la profession comptable : **clé « Services »**

Tout au long du Congrès, vous pourrez compléter votre coffret. Rendez-vous sur la plénière « Les Simplifications, enjeux pour le TPE » pour récupérer la **clé « Services à la Personne »**. Pensez **Signexpert !** La signature électronique des experts-comptables devient un sceau dans les échanges dématérialisés. Un emplacement lui est spécialement dédié dans le coffret des clés de la Profession. Rendez-vous au « Point clés » dans la Cité des technologies et de l'information récupérer votre coffret des clés de la Profession.

**2/ L'Abécédaire de la Profession comptable (version longue)**



**longue)**

Ce nouvel outil définit de façon synthétique et pédagogique, dans l'ordre alphabétique, les principaux termes de la profession comptable. Il mélange volontairement le vocabulaire clé de la profession avec le nom des organismes qu'elle côtoie. Des exemples, illustrations et liens internet sont fournis pour chaque mot, le rendant aussi interactif que possible. Il a vocation à présenter la profession dans son ensemble, ainsi que son environnement économique et politique permettant ainsi de donner plus de visibilité aux actions et projets du Conseil Supérieur. C'est un outil à la portée de tous : professionnels comptables, stagiaires, étudiants, responsables d'organisations syndicales et professionnelles, ou toute personne s'intéressant à la profession comptable.

**3/ L'expert en poche - TPE (version longue)**

Ce nouvel outil est un proto-

type dont la raison d'être est double : devenir un compagnon de tous les instants permettant de mobiliser immédiatement les grandes lignes de réponse à une question d'ordre comptable, social, fiscal ou juridique, mais aussi sésame vers le trésor d'informations opérationnelles que recèlent les sites de l'Ordre grâce à l'utilisation de flashcodes. Il est appelé à évoluer et à s'enrichir au fil des éditions annuelles successives en s'affranchissant de sa dimension TPE, contrainte spécifique au thème du congrès de Marseille de 2011 et en s'ouvrant plus largement à l'entreprise moyenne et intermédiaire, à l'international et à l'économie, toutes dimensions peu ou pas traitées aujourd'hui. Les dispositions adoptées par le Conseil des Ministres du 25 août 2011 n'ont pas pu être intégrées au corps de l'ouvrage, daté du 15 juillet 2011. Vous en trouverez toutefois une présentation en fin de volume, ainsi qu'un tableau d'incompatibilités spécifique à la profession d'expert-comptable.

## Ça se passe aussi au 66<sup>e</sup> congrès

### FOCUS

**Le « printemps arabe » mobilise l'association Experts-Comptables et Mandat public**

C'est au cours du 66<sup>ème</sup> congrès des Experts-Comptables, à Marseille au Parc Chanot, que le vendredi 14 octobre se déroulera le déjeuner de l'association Experts-Comptables et Mandats Public, présidée par Jean-Pierre Alix, ayant pour thème : « Printemps arabes : les enjeux politiques et socio-économiques d'une transition démocratique. »

Des questions telles que : « Comment l'Union pour la Méditerranée accompagne-t-elle les mouvements de démocratisation du Maghreb ? Par quels moyens peut-elle contribuer à la stabilité nécessaire à la prospérité dans la zone euro-méditerranéenne ? Doit-elle se contenter de n'être qu'une union de projets économiques ou doit-elle s'investir dans des chantiers politiques comme la mise en place d'États de droit ? Pour apporter des réponses éclairées à ces questions, l'association « Experts-Comptables et Mandat Public » a convié Monsieur le Consul Général de Tunisie à Marseille. Diplomate de carrière, Mohamed Ali Chihi a été nommé Consul général de Marseille au lendemain de la révolution tunisienne.



# Les rapporteurs nationaux du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables



Béatrice COQUEREAU



Alain BRET



René KERAVAL



Pierre-Alain MILLOT



Olivier SERVA

66<sup>e</sup> congrès

Le Congrès annuel des Experts-Comptables, c'est avant tout le fruit du travail d'une équipe de Rapporteurs mobilisée depuis le début de l'année pour répondre aux nombreuses attentes des congressistes. Pour cette 66<sup>e</sup> édition, 2 Rapporteurs Géné-

raux, Serge Bottoli et Jean-Bernard Cappelier (voir photos page 2) ont animé une équipe de 5 Rapporteurs Délégués : Béatrice Coquereau, Alain Bret, René Keravel, Pierre-Alain Millot et Olivier Serva. Chacun étant un spécialiste avéré dans son do-

main, et le thème de la Très Petite Entité étant à l'honneur cette année, ils se sont attelés à vous fournir les toutes dernières informations sur la majorité des sujets préoccupant la Profession. Ainsi, vous aborderez un large panel de thématiques lors

des plénières et ateliers tenus : la croissance, les professions libérales, les statuts (comme le nouveau statut EIRL), les associations, l'intelligence économique, ou encore le Full Service. Au sortir de votre visite du congrès, les outils que les Rappor-

teurs mettent à votre disposition seront un réel appui pour une mise en application dès votre retour dans votre cabinet. Marseille 2011 est définitivement un congrès pour... tout de suite !

## Les rapporteurs du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables Région Marseille PACAC

Interview de Mme **Christiane COMPANY**, Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables région Marseille PACAC.

Quelle définition donneriez-vous à ce 66<sup>e</sup> congrès national ?

« Servir les besoins des TPE. Ce 66<sup>e</sup> congrès est consacré exclusivement aux TPE et à leur dynamique de croissance. Il n'est pas exagéré de dire que nous sommes la seule profession, peut-être à l'échelle mondiale, capable de servir à la fois la TPE et la société cotée ! Notre tissu

économique est constitué essentiellement par des TPE et des petites PME. Leurs besoins : avoir de la visibilité sur leurs affaires pour pouvoir se consacrer ainsi à leur cœur de métier et continuer à se développer. En clair : un besoin de sécurité. L'expert-comptable, par son métier et sa parfaite connaissance des problématiques de son client, est l'interlocuteur privilégié qui sécurise le chef d'entreprise. Le lien de fidélité entre l'expert-comptable et son client est un socle fort de notre profession. Notre éthique, notre déontologie sont des leviers dans un

monde sans cesse en mouvement. Aussi, être ancré au cœur des TPE, au cœur de l'économie réelle, telle est notre place et notre meilleur atout pour apporter des solutions aux crises que nous traversons. »

Quels sont les axes et objectifs de ce congrès ?

« Manifester l'énergie et l'enthousiasme avec lesquels les 19.000 experts-comptables qui composent la profession accompagnent les TPE dans toutes les phases de leur vie, de la création à la transmission, en passant par le développement, sans oublier les phases de retournement. Cela passe par trois axes : innovation, maîtrise et anticipation de notre profession, trois principes sur lesquels nous avons construit le 66<sup>e</sup> congrès de l'Ordre afin que nous puissions anticiper les besoins de nos clients. La signature par le Conseil Supérieur d'un accord dès le mois de juillet avec la BPCE, puis début septembre avec LCL en matière de financement des petits crédits montre notre capacité à innover et notre maîtrise du marché des TPE. Innovation, maîtrise et anticipation de notre pro-

fession sont avérées quand on sait que Frédéric Lefebvre, a réuni le 20 septembre dernier, tous les réseaux bancaires sur cette question. »

Vous proposez des « outils » de travail aux experts-comptables, quels sont-ils ? A quoi servent-ils ?

« Les outils mis à disposition des experts-comptables ont pour but d'informer, de se développer et de répondre à nos clients. Nous avons ainsi mis en place les clés de la profession. Au niveau de la documentation, du référentiel normatif au format numérique accompagné d'un diaporama, des missions conseil, les outils pour communiquer et réaliser nos missions et des services de la profession, pour découvrir l'ensemble des publications et services de la profession. Ou encore des outils tels que des flashs de gestion mensuelle, un suivi d'activité pour tous nos clients TPE. La demande de crédit en ligne pour les entreprises libérales ou pour optimiser le statut du dirigeant d'entreprise. Au service de notre profession aussi, Signexpert : la signature électronique de l'expert-comptable. L'ordre des Experts-Comptables propose un outil pour renforcer la transparence et la fiabilité. Il engage la marque expert-comptable. Qui dit engagement dit signature. Signexpert, c'est l'outil d'identification et de sécurité de la profession comptable et du professionnel. »

Parmi les prérogatives des experts-comptables, quelle est la place que vous accordez à la mission de conseil ?

« Primordiale ! Au-delà de la mission traditionnelle de l'ex-

pert-comptable sur les comptes, qu'est-ce que les entreprises attendent de la profession ? Du conseil ! L'expert-comptable a un rôle de copilote du chef d'entreprise. Le lien entre le chef d'entreprise et l'expert-comptable est essentiel. C'est comme une corde de rappel qui sécurise et peut donner une créativité nouvelle au chef d'entreprise. C'est un point d'appui pour la prise de risque. C'est par des échanges avec les experts-comptables avec qui ils travaillent que ces chefs d'entreprises vont pouvoir développer des projets. Il ne faut pas perdre de vue que l'expert-comptable n'est pas forcément celui qui limite la prise de risque. Il est aussi là pour pousser au développement de l'entreprise. »

Quels sont les nouveaux défis qui s'imposent aux experts-comptables ?

« Le défi : rester nous même ! C'est-à-dire, à l'instar des médecins, tenus par le serment d'Hippocrate ou des avocats qui prêtent serment de défendre les libertés fondamentales de tout citoyen, nous devons concilier le respect de notre déontologie, socle de nos valeurs et l'efficacité dans notre travail et ce dans un univers juridique et économique en perpétuelle évolution. Trois mots : éthique, compétence et efficacité. Notre profession met tous les moyens en œuvre pour synthétiser ces trois objectifs qui ont valeur de devoirs. Nous ne devons pas oublier les principes fondamentaux qui font que notre profession est récompensée. Les TPE, c'est-à-dire toutes les entreprises artisanales, commerciales et libérales, ont vocation à se développer, investir, embaucher. Elles

évoluent dans un monde de compétition dure, et depuis 2 ans, dans un univers incertain. Nous voulons nous positionner pour leur apporter sécurité, visibilité dans leur développement. Nos outils, la formation permanente, grâce à laquelle nous pouvons et devons explorer les multiples facettes de la gestion de l'entreprise. La proximité, nous développons, outre les outils techniques de notre profession, la relation humaine.

L'indépendance, l'expérience, nos conseils, répétons-le, sont une synthèse de perspective, mais aussi de prise de connaissance des risques. Ce congrès est une rencontre renouvelée avec le monde de la TPE, il contribue ainsi à valoriser notre prérogative d'exercice et à mettre en exergue ce que nous appelons la marque « Expert-comptable ».

Quelle sera la spécificité de ce congrès marseillais ?

« C'est le plus grand congrès national, il réunira pas moins de 5.000 congressistes. Notre équipe régionale et les 80 bénévoles qui participent à l'organisation ont voulu mettre de la fantaisie dans la rigueur de notre métier. Il y aura une partie sportive, dont un événement unique un Foot Experts, un tournoi régional. La convivialité sera le point d'honneur. Il y aura un avant et un après Marseille. L'ouverture réservera des surprises, les soirées changeront d'ambiance par rapport à ce que l'on a connu. Nous profitons du fait que le thème soit porteur pour justement montrer le dynamisme et la réactivité de l'expert-comptable. C'est aussi un moment fort pour le tissu économique régional ».



Christiane COMPANY



Jean-Jacques DE RONCHI



Mohamed LAQUILA



Farouk BOULBAHRI



Lionel CANESI